

1822-1823, par suite de la gelée, elle perdit « au moins un quart de sa conservation » ; soit. Mais ce n'étaient pas la gelée et les pluies de cet hiver seul qui avaient rendu noirs comme charbon les fonds et les entrelacs d'un grand nombre de panneaux. Le demi-aveu du mauvais état primitif est dans un autre passage d'Artaud<sup>1</sup> : « Malheureusement, on l'avait laissée trop long-temps exposée à la pluie dans un lieu bas, et le ciment qui était déjà décomposé en partie, le fut encore davantage, lorsqu'on voulut la détacher du sol ». Quand le ciment d'une mosaïque est décomposé en partie, il n'y a guère chance qu'on la découvre intacte et il est bien difficile qu'on ne la dégrade pas davantage en la découvrant. Artaud a donc réparé sur l'image les dommages subis par l'objet. Nous savons déjà qu'il est coutumier de ces libertés<sup>2</sup>. La comparaison des panneaux utilisés pour la restitution avec les parties correspondantes de la planche nous fournit une autre raison de croire que cette image n'est pas exacte dans le détail. Entre la figure et l'objet, animal ou sol, il y a souvent de sensibles différences. Inexactitude plus grave, tous les animaux n'occupent point dans l'image la place qu'ils avaient dans l'original. La chouette, qui n'a pas été utilisée pour la restitution, mais existe encore, je dirai tout à l'heure où, regarde à droite, quand elle est posée normalement. Par conséquent, dans l'original, elle faisait partie, soit de la moitié inférieure gauche, soit, posée en sens inverse, de la moitié supérieure droite. Or, sur la planche, elle est le troisième animal, en partant du bas, de la première rangée longitudinale droite ; elle regarde à gauche.

De même qu'il nous trompe, dans son album, en nous faisant voir intacte la mosaïque à peine remise au jour, de même Artaud, dans sa notice de 1835, exagère le délabrement de la mosaïque sur le point d'être enlevée. « Nous ne pûmes sauver que le tableau du milieu et quelques panneaux dont nous fîmes une moins grande mosaïque... ». Si l'on prenait ce témoignage à la lettre, douze panneaux seulement auraient été sauvés, les douze qui, dans la mosaïque réduite, entourent le tableau central. Or, en considérant le dessin annexé au traité de Bernard et Jamey avec la ville, dessin conformément auquel ils s'engagent à effectuer la restauration, nous consta-

1. 1835, p. 121 ; comp. Comarmond, *Description...*, p. 690.

2. Chap. I, § V, n° 2, et surtout chap. II, § II, n° 2.